

GESTION DES RISQUES PENDANT LES SALONS OU LES EVENEMENTS A KORTRIJK XPO

Lors de la préparation d'un salon, Kortrijk Xpo prend un certain nombre de mesures préventives pour éliminer ou maintenir à un faible niveau acceptable les risques pendant le montage, le salon en tant que tel et le démontage du salon.

A. AVANT LE DÉBUT D'UN SALON OU D'UN ÉVÉNEMENT, IL EST NOTIFIÉ AUX EXPOSANTS, ENTREPRENEURS, CONSTRUCTEURS DE STANDS, ORGANISATEURS DE PRENDRE UN CERTAIN NOMBRE D'ACCORDS DE SÉCURITÉ.

L'organisateur du salon ou de l'événement envoie quelques mois avant l'ouverture du salon ou de l'événement une lettre d'information à l'exposant, constructeur de stand, incluant notamment ce qui suit:

- **Une charte sécurité, santé et environnement.**
- **Une checklist pour les exposants-constructeurs de stands.**
- **La procédure travail avec des tiers.**

1) Charte sécurité, santé et environnement.

Afin de rendre la coordination de sécurité possible, les entrepreneurs renvoient 4 semaines avant l'ouverture du salon la charte dûment complétée et signée à l'organisateur.

Exemple de charte: voir annexe 1.

Pendant le montage et le démontage, l'organisateur, le conseiller prévention interne de Kortrijk Xpo et le service externe de contrôle technique effectuent des contrôles par sondage.

- Ceux qui ont signé la charte sont-ils les mêmes que ceux qui ont signé la checklist présence de tiers au secrétariat du salon?
- Les travaux sont-ils effectués de la manière décrite dans la charte?

Les infractions sont notées dans un registre.

2) Checklist pour les exposants – entrepreneurs et constructeurs de stands.

Ce document est un outil pratique pour le constructeur de stand-entrepreneur.

3) Procédure travail avec des tiers.

Cette procédure travail avec des tiers donne un aperçu de quelques principes et règles de base qui sont en vigueur pour des tiers qui viennent effectuer des travaux à Kortrijk Xpo.

Avant d'entamer les travaux, chaque tiers qui vient effectuer des travaux à Kortrijk Xpo doit:

- lire la procédure.
- signer la procédure.

4) Checklist présence de tiers.

- Ce formulaire est présenté pour signature à chaque exposant-constructeur de stand qui vient effectuer des travaux à Kortrijk Xpo.
- En signant ce document, le tiers confirme qu'il a lu, compris et signé la procédure travail avec des tiers.
- Il confirme également s'en tenir à cette procédure.
- Il ne reçoit les brassards de travail qui lui octroient l'accès à Kortrijk Xpo pour effectuer ses travaux qu'après signature de ce document.

B. AVANT LE DÉBUT DU SALON OU DE L'ÉVÉNEMENT, L'ORGANISATEUR ENVOIE À KORTRIJK XPO LE PLAN DU SALON DÉFINI.

Une **analyse sérieuse des risques** et un plan d'évacuation du salon sont établis sur base de ce plan.

Préalablement, des accords très concrets et clairs sont pris en ce qui concerne la sécurité à l'attention de l'organisateur. Les résultats de l'analyse de risques et du plan d'évacuation établis déterminent si le plan du salon sera approuvé ou non.

Si le plan établi par l'organisateur n'atteint pas les normes de sécurité, le plan doit obligatoirement être rectifié. Le conseiller prévention cherche alors, en compagnie de l'organisateur, des solutions possibles pour atteindre les normes de sécurité mises en avant.

L'organisateur est et reste responsable de la sécurité lors de son événement.

L'analyse de risques et le plan d'évacuation établis par le conseiller prévention de Kortrijk Xpo sont transmis POUR AVIS à l'organisateur.

Pendant le montage et encore une fois juste avant l'ouverture du Salon, le conseiller prévention effectue une visite de sécurité. Le résultat de cette visite est remis à l'organisateur.

En cas de divergences par rapport au plan d'origine:

- l'analyse de risque et le plan d'évacuation sont adaptés.
- des adaptations sont apportées au salon

1. L'analyse de risques

Le rapport est établi sur base des conditions générales pour les organisateurs chapitre VIII: sécurité à Kortrijk Xpo.

1.1. Mentionner le contenu des plans:

- La situation des bornes d'incendie.
- Les extincteurs portables.
- Les détecteurs de fumée.
- Les téléphones d'urgence.
- Les armoires électriques.
- Les sorties et les sorties de secours.
- L'implantation des stands.

1.2. Assurer l'utilisation sans encombres des équipements de sécurité en matière d'incendie:

- Extincteurs.
- Dévidoirs.
- Détecteurs d'incendie.
- Téléphones d'urgence.

Mesures prises si un ou plusieurs points mentionnés ci-dessus n'étaient pas en ordre.

1.3. Sorties - sorties de secours.

- Les voies d'évacuation satisfont la largeur minimale.
- Les voies d'évacuation satisfont la longueur minimale.
- Les sorties de secours se trouvent dans le prolongement des voies d'évacuation.
- Nombre de personnes présentes simultanément à attendre au maximum par hall.
- Nombre de cm de dégagement des portes de secours par hall.
- Nombre total de cm de dégagement des portes de secours pour l'événement.
- Répartition des portes de secours dégagées.
- Passage dégagé des portes entre les halls occupés.

Mesures prises si un ou plusieurs points mentionnés ci-dessus n'étaient pas en ordre. Nous prévoyons comme norme, que par personne présente, minimum 1 cm de dégagement des portes de secours et des voies de passage doit être disponible. Cet exercice est calculé hall par hall au moment où nous attendons des périodes de pointe.

Ex.: ouverture officielle du salon le weekend

1.4. Mesures de sécurité supplémentaires.

- Est-il ou non nécessaire de placer des pictogrammes supplémentaires?
- Faut-il placer un extincteur mobile à poudre de 50 kg supplémentaire?
- Faut-il prendre des mesures supplémentaires en matière d'interdiction générale de fumer?

1.5. Conclusion.

Soit le plan du salon respecte les normes et l'organisateur reçoit de Kortrijk Xpo un feu vert. Soit le plan du salon ne respecte pas les normes et l'organisateur doit établir un nouveau plan dans lequel les remarques faites par Kortrijk Xpo sont résolues. Si nécessaire, les pompiers de Courtrai sont mis à contribution pour donner un avis. Le plan adapté est alors à nouveau évalué de la manière décrite ci-dessus. Si le nouveau plan est approuvé, l'organisateur reçoit un feu vert.

2. Le plan d'évacuation

Les points a, b et c sont intégralement répétés dans le plan d'évacuation.
Le rapport est établi sur base des conditions générales pour les organisateurs.

2.1. Portes de montage – sorties – forums d'entrée.

- Les portes de montage sont-elles ouvertes ou fermées pendant le montage ou le démontage du salon?
- Les portes des forums d'entrée attenants sont-elles ouvertes ou fermées pendant le montage ou le démontage du salon?
- Des possibilités d'accès alternatives sont-elles prévues?

2.2. Mesures de sécurité supplémentaires.

- Est-il ou non nécessaire de placer des pictogrammes supplémentaires?
- Est-il nécessaire de prévoir une signalisation supplémentaire?
- Des chaises et/ou des tables sont-elles placées dans les allées de passage?
- En cas de signalement d'une alarme incendie, les portes RF se ferment-elles automatiquement (évacuation uniquement possible via les portes de secours).

2.3. Accessibilité du site.

- Les barrières des parkings sont-elles en cours de fonctionnement?
- Les passages sur le site sont-ils dégagés pour les pompiers.
- Les portes de montage sont-elles librement accessibles.

2.4. Personnes de contact.

- Numéro de téléphone ou numéro de gsm de l'organisateur.
- Numéro d'urgence de la réception: 056 24 11 19.
- Numéro de gsm du conseiller prévention 0476 86 86 06
- Numéro de gsm compte: 0477 18 40 82
- Téléphone rouge: 0478 41 81 06

2.5. Fiche de l'organisation.

Pour toutes les situations d'urgence qui surviennent à Kortrijk Xpo, l'organisateur prévoit une chaîne de commandement ayant comme but d'organiser une évacuation rapide et sûre des personnes présentes.

PLAN D'URGENCE

Dans un bâtiment tel que le nôtre, où des personnes et des organisations se réunissent à l'occasion de divers événements, la sécurité sur la totalité du campus est une priorité absolue. C'est la raison pour laquelle des mesures préventives sont évidemment prises pour éviter et si nécessaire résoudre des situations d'urgence.

Outre divers équipements techniques, Kortrijk Xpo dispose évidemment d'un plan d'urgence efficace qui a été établi en concertation avec les pompiers de Courtrai. Un BNIP (Bijzonder Nood Interventie Plan = Plan spécial d'intervention d'urgence) établi organise la coordination des différentes disciplines qui entrent en action lors d'une situation spéciale d'urgence.

Les procédures relatives au plan d'urgence concernent:

- les informations et les instructions relatives aux mesures en cas d'urgence
- les systèmes d'alarme et de communication
- les plans d'évacuation
- l'équipe d'intervention de Kortrijk Xpo
- l'accueil et la communication avec les pompiers de Courtrai
- les exercices de sécurité
- l'entrée en fonction du BNIP